

ARRETE n° 23-542
Chargée de coordination EUT+ Accelerate DGS

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Madame Audrey LACOUR - Ingénieure d'Etudes est nommée Chargée de coordination EUT+ Accelerate au sein de la Direction Générale des Services à compter du 1^{er} novembre 2023, jusqu'à la fin de la mise en place de la phase 2, soit jusqu'au 2 janvier 2026.

Article 2 :

Cette fonction sera prise en compte dans le RIFSEEP de l'agent pour la période concernée dont les objectifs sont fixés dans la lettre de mission jointe.

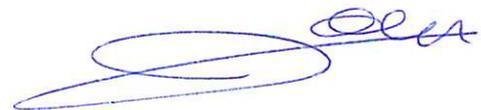
Fait à Troyes, le 31 octobre 2023

Vu par l'intéressée

Le : 31/10/23


Par délégation
Le Directeur Adjoint

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée
DRH

Diffusion générale : www.utt.fr